

L'actualité de la Fédération Départementale des Chasseurs d'Ille-et-Vilaine N°9 - Janvier 2024

INFO FDC

Bonne année 2024!



Le Président, André DOUARD, les membres du Conseil d'administration et l'ensemble du personnel de la Fédération Départementale des chasseurs d'Ille-et-Vilaine vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.



Nous avons le plaisir de vous annoncer l'arrivée de Monsieur Pierre LE MOING, notre nouveau Directeur au sein de la Fédération Départementale des Chasseurs d'Ille et Vilaine.

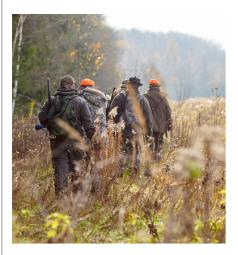
Rappel: modalités de chasse et de régulation 2023-2024

Quelques rappels / informations utiles concernant les modalités de chasse et de régulation pour la fin de la saison!

Toutes les modalités



Catalogue de formations 2024!



CATALOGUE FORMATIONS 2024



La FDC 35 rassemble dans ce catalogue toutes les informations relatives à son offre de formations.

Au programme:

- Formation piégeage
- Formation garde chasse particulier
- Ciblage des armes
- Formation permis de chasser
- Formation complémentaire et remise à niveau permis de chasser
- Formation venaison / examen initial du gibier
- Formation chasse à l'arc
- Formation chasse accompagnée
- Formation sécurité décennale

Je consulte le catalogue

Assemblée Générale: rendez vous le 27 avril 2024 à Saint Gilles





Temps fort puisqu'il s'agit de vous dresser les différents bilans de notre activité et vous présenter les orientations, qui définissent le cadre de l'exercice de notre loisir pour la saison à venir, voire les prochaines.

La prochaine Assemblée Générale est prévue le 27 avril 2024 au Sabot d'Or à Saint Gilles.

Pensez d'ores et déjà à bien retourner vos timbres votes à la FDC 35!

Date limite de retour : 6 avril 2024

RAPPEL : chaque personne ayant aposé son timbre doit signer en face. Par manque de signature le vote ne sera pas comptabilisé.

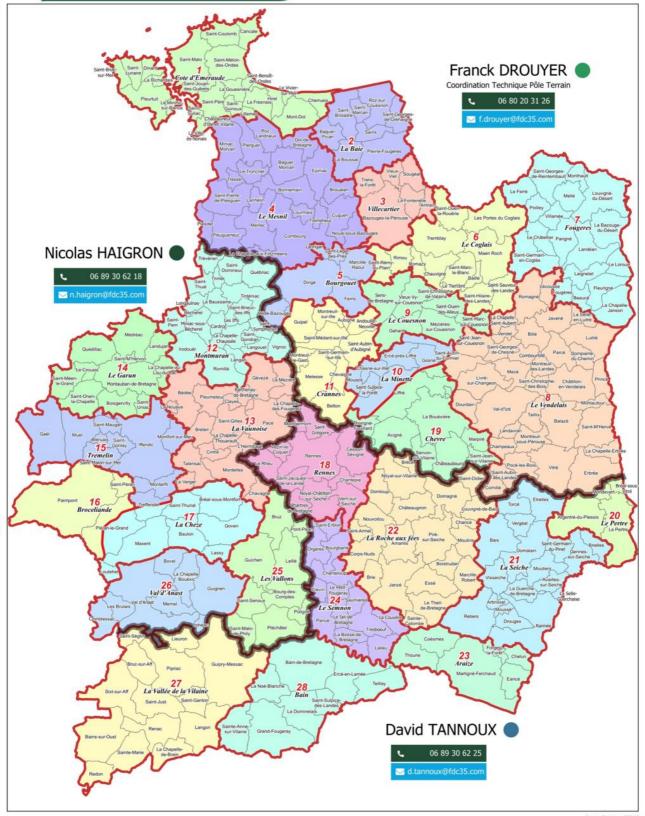
Documents consultatifs

Carte secteurs techniques > 3 techniciens pour vous renseigner

La saison des demandes de plan de chasse arrive à grands pas : les formulaires de demandes de plan de chasse / gestion en ligne seront disponibles en février sur notre site internet (vous recevrez un mail).

Afin de vous renseigner, 3 techniciens sont disponibles pour vous répondre et auront des permanences pour vous recevoir en rendez-vous (merci de bien vérifier votre secteur).





Service Technique FDC 35 Septembre 2023







N'hésitez pas à contacter votre référent



N'hésitez pas à contacter votre référent

David TANNOUX 06 89 30 62 25.

Unités de gestion 18, 20, 21, 22, 23, 24, 27 et 28

DROUYER 06 80 20 31 26.

Unités de gestion 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 19

Franck

Nicolas HAIGRON 06 89 30 62 18.

Unités de gestion 12, 13, 14, 15, 16, 17, 25 et 26

Je contacte le référent par mail

Je contacte le référent par mail

Je contacte le référent par mail

Information prélèvement et recours sanglier

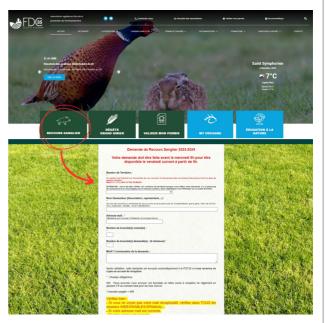


Information prélèvements au 24 janvier 2024 :

Aujourd'hui 4133 prélevés dont 849 de moins de 25 kg

Année N-1 (2023) à la même date 3651 prélevés

Soit un taux de prélèvement de + 13 % par rapport à 2023 à la même date.



Demande de Recours Sanglier 2023-2024

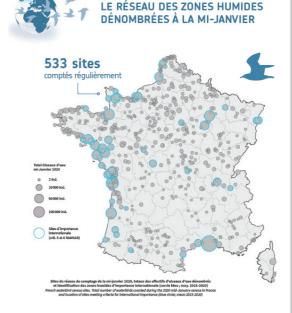
Votre demande doit être faite avant le mercredi 9h pour être disponible le vendredi suivant à partir de 9h.

Je demande un recours sanglier

Comptage "WETLANDS INTERNATIONAL" > 16 janvier 2024



Résultats du comptage réalisé le 16 janvier 2024 au Marais Noir de Saint Coulban





Définition: WETLANDS INTERNATIONAL (en anglais, signifie « zones humides internationales ») Wetlands international est une organisation à but non lucratif qui s'intéresse à la protection des zones humides et la gestion durable.

Historique:

Cette association a été fondée au Royaume-Uni en 1954. Dans

les années 1980, des associations similaires sont créées aux USA et en ASIE. Fin 2013, une branche Européenne voit le jour. Elle s'est donnée pour but de sensibiliser l'Europe, à la connaissance, la

protection, la gestion, la restauration des zones humides et de promouvoir l'intégration des enjeux liés à celles-ci dans les politiques de l'Union Européenne.



Les comptages « WETLANDS »

Le comptage est un recensement international annuel des populations hivernantes d'oiseaux

d'eau sur les zones humides à la mi-janvier (période où les oiseaux d'eau sont stables sur les lieux

d'hivernages). Les effectifs dénombrés sont à leurs minimum, ils sont donc les plus à même de

représenter le nombre d'individus susceptibles de se reproduire les années suivantes. Le comptage est simultané dans cinq régions géographiques (Afrique-Eurasie, Asie-Pacifique, Caraïbes, Amérique Centrale et Néotropique) et se déroule sur un ou deux jours autour de la mi-janvier.

RAPPEL:

Le Marais Noir de St Coulban est une zone de quiétude pour l'avifaune migratrice, il est donc strictement interdit de pénétrer dans le marais pour toute personne non autorisée.

INFO EVENEMENTS

La FDC 35 fête ses 100 ans : rendez-vous le 23 juin 2024!



1924-2024 : La FDC 35, 100 ans d'existence !

Pour l'occasion, nous vous invitons à venir passer un moment sur le site Fédéral afin de découvrir les associations du département à travers de multiples animations!

Une journée riche en découvertes pour les petits comme les grands!

Nous vous dévoilerons le programme dans quelques temps, alors restez connectés ...

Rendez vous le 23 juin 2024 de 9h à 18h30 à la FDC 35

Maison de la chasse Lieu dit Beauregard 35630 SAINT SYMPHORIEN

i Restauration sur place

Contacts: c.aubry@fdc35.com / a.devillard@fdc35.com

Voir l'évènement

Evènement: finale nationale AFACCC 35

FINALE NATIONALE AFACCC 35 DE MEUTES SUR CHEVREUIL



<u>Contact</u>: RACAPE Fabrice—06 66 63 16 21—fabriceracape.16@hotmail.com









Salon de la chasse : rendez vous du 22 au 25 mars 2024!



En savoir plus

Idée recette





INGRÉDIENTS (POUR 2 PERSONNES) :

- · 4 tranches de pain aux graines
- · 100 g de fromage de brebis
- · 1 plaquette de jambon fumé de sanglier
- · 8 poivrons piquillos
- · Quelques feuilles de basilic frais

PRÉPARATION:

Etape 1. Coupez le pain en tranches puis étalez généreusement le fromage de brebis sur toutes les tranches.

Etape 2 : Déposez les poivrons piquillos sur l'une des tranches de pain recouverte de fromage en faisant attention à bien les égoutter.

Etape 3 : Disposez les tranches de jambon fumé de sanglier par dessus les morceaux de poivrons. Ajoutez y aussi quelques feuilles de basilic.

Etape 4 : Refermez les croques-monsieur avec les tranches de pain n'ayant pas de poivron ni de jambon fumé.

Etape 5 : Pour la cuisson à la maison, vous pouvez simplement les faire toaster dans une poêle avec une belle noisette de beurre. Une fois que votre croque-monsieur a une belle couleur de chaque côté, retirez-le du feu.

Il ne vous reste plus qu'à déguster ce super croque-monsieur en l'accompagnant de feuilles de salade. Vous allez vous régaler !

Je regarde la recette !

Fédération Départementale des Chasseurs d'Ille et Vilaine

Lieu-dit Beauregard 35630 Saint Symphorien

02.99.45.50.20 fdc35@fdc35.com

Association agréée au titre de la protection de l'environnement

La FED'NEWS vous a plu ? Alors n'hésitez pas à la partager!



© 2024 FDC35. All right reserved. Tous droits réservés Newsletter réalisée par la FDC35 - Photographie © D.GEST // Photographie © C.AUBRY